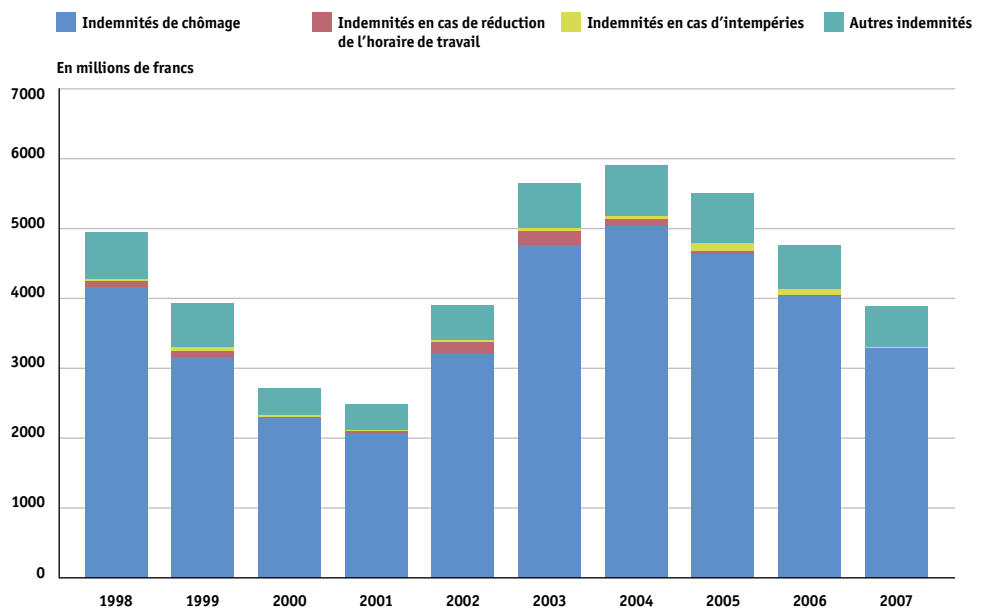


L'assurance-chômage en 2007

Le recul prononcé du chômage amorcé en 2006 a continué sur sa lancée pendant toute l'année 2007. En moyenne annuelle, 109 189 personnes étaient inscrites au chômage. Cela correspond à une diminution de 22 343 personnes en comparaison avec l'année 2006 et à un recul du taux de chômage de 3,3 à 2,8%. La forte dynamique conjoncturelle ressentie sur le marché du travail a permis de réduire le chômage de manière durable. En 2008, celui-ci devrait encore légèrement se résorber, même si la dynamique économique semble devoir s'affaiblir fortement durant l'année.

Graphique 1

Paielements effectués par les caisses d'assurance-chômage, 1998-2007



Source: SECO / La Vie économique

Évolution du chômage

Le fort recul du chômage observé depuis la mi-2005 s'est poursuivi pendant toute l'année 2007. Selon les données corrigées des influences saisonnières, le nombre de chômeurs a diminué, passant de 119 000 personnes en janvier 2007 à quelque 102 000 fin décembre. Ce seuil n'avait pas été atteint depuis août 2002. Le nombre de chômeurs inscrits a particulièrement diminué au cours du premier semestre 2007. Le mouvement a perdu une partie de son élan durant le second semestre, mais il reste fermement orienté à la



Dominique Babey

Chef du centre de prestations Marché du travail et assurance-chômage, Secrétaire d'État à l'économie SECO, Berne

baisse, répondant en cela à la forte demande de main-d'œuvre.

La moyenne annuelle a également chuté par rapport à l'année précédente: 109 189 personnes en moyenne étaient inscrites au chômage en 2007. Cela représente une diminution de 22 343 personnes, soit 17% (131 532 chômeurs en 2006). Par rapport à la population active telle qu'indiquée dans le recensement fédéral de 2000, le taux de chômage annuel de 2007 est de 2,8% en moyenne, soit une diminution de 0,5 point par rapport à 2006.

Selon les données corrigées des influences saisonnières, le nombre total de demandeurs d'emploi (somme des chômeurs inscrits et des demandeurs d'emploi inscrits non-chômeurs) a diminué de 181 700 personnes en janvier 2007 à quelque 157 000 personnes en décembre 2007 (-24 700). En pourcentage, ce recul représente une légère accélération par rapport à l'année précédente (14% contre 12%). On observe, en revanche, un faible ralentissement de tendance durant le second semestre, à l'instar de ce qui se passe pour le chiffre des chômeurs. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits est de 167 659 en

Tableau 1

Fonds de compensation de l'assurance-chômage: bilan au 31 décembre 2007

	2007	2006	Diff. par rapport à 2006	
	En millions de francs			En %
Actif	1525.2	1498	27.2	1.8
Liquidités:				
Argent au jour le jour du fonds de compensation	288.7	280.1	8.6	
Disponibilités du fonds de compensation	0.1	0.1	0.0	
Disponibilités des caisses de chômage	142	147.2	-5.2	
Comptes courants/débiteurs	969.9	961.9	8.0	
Actifs transitoires	110.4	104.9	5.5	
Mobilier	14.1	3.8	10.3	
Passif	1525.2	1498	27.2	1.8
Prestations à payer	0.5	0.6	-0.1	
Comptes courants/créanciers	73.8	58.6	15.2	
Provisions pour application art. 29 LACI	38.1	46.7	-8.6	
Provisions pour insolvabilité	84.2	106.3	-22.1	
Autres provisions à court terme	48.3	56.4	-8.1	
Passifs transitoires	188.3	158.9	29.4	
Emprunts de trésorerie de la Confédération	4800.0	4800.0	0.0	
<i>Capital propre au 31 décembre</i>	<i>-3708.0</i>	<i>-3729.5</i>	<i>21.5</i>	
Justification capital propre				
Capital propre au 1 ^{er} janvier	-3729.5	-2675.2	-1054.3	
Résultat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	21.5	-1054.3	1075.8	-102.0
<i>Capital propre au 31 décembre</i>	<i>-3708.0</i>	<i>-3729.5</i>	<i>21.5</i>	

Source: SECO / La Vie économique

Tableau 2

Répartition des dépenses entre les différentes MMT individuelles, 2006–2007

En millions de francs	2007	2006
Frais en matière de cours	110.4	145.0
Allocations d'initiation au travail	30.0	36.7
Allocations de formation	10.0	10.4
Contributions pour frais de déplacement quotidien	1.8	1.9
Contributions aux frais de déplacement/séjour hebd.	1.6	1.9

Source: SECO / La Vie économique

Tableau 3

Répartition des frais d'administration, 2006–2007

En millions de francs	2007	2006
Organe de compensation de l'AC	48.2	44.1
Caisses de compensation de l'AVS et CdC	16.4	15.8
Caisses de chômage	138.2	142.0
ORP/LMMT/ACT	389.0	406.8

Source: SECO / La Vie économique

moyenne annuelle, ce qui correspond à une diminution de 29 755 personnes (-15%) par rapport à la moyenne de l'année précédente.

Le nombre de chômeurs de longue durée (chômage supérieur à un an) a diminué, passant d'une moyenne de 26 455 en 2006 à

20 465 en 2007. Leur proportion (effectif rapporté au total des personnes au chômage) a atteint 19% en 2007, ce qui correspond à une légère diminution par rapport à l'année précédente (20%).

La commission de surveillance de l'AC

En décembre 2007, l'ensemble des membres de la commission a été réélu par le Conseil fédéral pour la prochaine législature (2008–2011). MM. Marti et Schuppisser ont été remplacés durant l'année. M^{me} Marianne Dürst-Kundert, représentant les cantons, M. Peter Lüscher et M^{me} Claudia Wartmann-Tobler, représentant le patronat, M. Claude Jeanrenaud, représentant les milieux scientifiques, se sont quant à eux retirés. Les personnes mentionnées ci-dessous leur ont succédé:

- M^{me} Manuela Bruderer, secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse (USS), chargée de l'économie et du marché de l'emploi;
- M. Roland Müller, membre de la direction de l'Union patronale suisse;
- M. Fritz Schober, représentant du patronat;
- M. Peter Zumbrunn, représentant de l'Union patronale bâloise;
- M. Walter Schmid, recteur de la haute école spécialisée de Lucerne – Travail social.

En matière d'assurance-chômage, la Commission de surveillance assume des fonctions de surveillance, de conseil et de décision. Elle a siégé quatre fois en 2007 (comme l'année précédente). Elle s'est notamment occupée de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, des accords de prestations des caisses de chômage, de recherches suivies sur la politique du marché du travail et le potentiel d'optimisation du service public de l'emploi, ainsi que d'études concernant les disparités entre Suisse alémanique et romande en matière de chômage.

Les finances

Les cotisations des assurés et des employeurs

Fixées à 2% du salaire, les cotisations versées par les personnes assurées et par les employeurs se sont élevées à 4680,2 millions de francs en 2007 (4501,4 millions en 2006). Cela représente une augmentation de 178,8 millions, soit 4,0% par rapport à l'année précédente.

Les indemnités de chômage

Les indemnités de chômage versées – y compris les indemnités journalières issues de mesures relatives au marché du travail

(MMT) – ont atteint 3279,9 millions de francs durant l'exercice écoulé (4024,7 millions en 2006), soit 744,8 millions ou 18,5% de moins que durant l'exercice précédent. Cela représente une moyenne mensuelle d'environ 273,3 millions de francs versés.

Les MMT

Les MMT individuelles ont coûté 153,8 millions de francs durant l'exercice considéré

(195,9 millions en 2006), soit 42,1 millions ou 21,5% de moins que l'année précédente. Le coût des MMT collectives a, quant à lui, diminué de 6,8 millions de francs ou 1,7% par rapport à l'année précédente, affichant un montant total de 393,3 millions de francs (400,1 millions en 2006).

Les remboursements de cotisations aux États voisins suite au travail des travailleurs frontaliers

Il s'agit des cotisations de l'AC perçues auprès des frontaliers qui travaillent en Suisse, mais résident à l'étranger. En sa qualité d'État sur le territoire duquel l'activité professionnelle s'exerce, la Suisse est tenue, en vertu de différents accords, de verser ces montants aux États frontaliers en couverture du risque de chômage complet. Les montants transférés ont atteint 214,0 millions de francs en 2007 (203,2 millions l'année précédente).

Les remboursements de cotisations aux titulaires d'un permis de séjour de courte durée

Les accords bilatéraux conclus avec les États membres de l'UE et applicables à partir du 1^{er} juin 2002, de même que la convention de l'AELE obligent la Confédération à restituer les cotisations de l'AC aux titulaires d'un permis de séjour de courte durée qui ne disposent pas d'une période de cotisation suffisante pour bénéficier des indemnités de chômage en Suisse (hormis pour le Liechtenstein). Depuis le 1^{er} avril 2006, suite à l'élargissement de l'UE vers l'Est, ces accords concernent dix nouveaux États. Le montant des restitutions s'est élevé à 36,8 millions de francs en 2007 (26,8 millions en 2006).

Résultat

Le compte 2007 se clôt sur un excédent de 21,5 millions de francs, alors que 2006 était déficitaire de 1054,3 millions.

Prêts de trésorerie de la Confédération

Aucun prêt supplémentaire de trésorerie n'a été sollicité auprès de la Confédération pour financer les prestations du fonds de l'AC durant l'année considérée (1000,0 millions en 2006). Au terme de l'exercice, le montant total de ces prêts s'élevait à 4800,0 millions de francs.

Tableau 4

Fonds de compensation de l'assurance-chômage: compte d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

	2007	2006	Diff. par rapport à 2006	
Chômeurs inscrits / Moyenne annuelle	109 189	131 532		
Taux de chômage	2.8	3.3		
	En millions de francs		En millions de francs	En %
Produits	5389.5	5253.4	136.1	2.6
Cotisations des employés et des employeurs	4680.2	4501.4	178.8	4.0
Cotisations AVS/AI/APG sur IC	161.6	198.5	-36.9	-18.6
Cotisations ANP sur IC	93.3	114.5	-21.2	-18.5
Cotisations LPP sur IC	8.5	13.0	-4.5	-34.6
Remboursements de cotisations de frontaliers	2.0	2.3	-0.3	-13.0
Restitutions d'indemnités en cas d'insolvabilité	25.8	22.7	3.1	13.7
Participation financière de la Confédération	280.6	269.9	10.7	4.0
Participation financière des cantons	116.9	112.5	4.4	3.9
Participation des cantons aux indemnités de crise	0.5	2.6	-2.1	-80.8
Participation des cantons aux frais de cours	4.1	3.6	0.5	13.9
Intérêts créanciers	11.3	6.2	5.1	82.3
Produits divers	2.5	2.7	-0.2	-7.4
Recettes hors de la période	2.2	3.5	-1.3	-37.1
Charges	5368.0	6307.7	-939.7	-14.9
Indemnités de chômage ^a	3279.9	4024.7	-744.8	-18.5
Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail	11.9	27.5	-15.6	-56.7
Indemnités en cas d'intempéries	14.1	80.5	-66.4	-82.5
Indemnités en cas d'insolvabilité	28.7	33.5	-4.8	-14.3
Mesures individuelles du marché du travail	153.8	195.9	-42.1	-21.5
Mesures collectives du marché du travail	393.3	400.1	-6.8	-1.7
Cotisations AVS/AI/APG sur IC ^b	323.3	397.0	-73.7	-18.6
Cotisations ANP sur IC ^b	140.1	172.0	-31.9	-18.5
Cotisations AP sur IC ^c	10.5	12.6	-2.1	-16.7
Cotisations LPP sur IC ^b	17.7	26.9	-9.2	-34.2
Amortissements de cotisations AC	12.7	14.6	-1.9	-13.0
Remboursements de cotisations frontaliers	214.0	203.2	10.8	5.3
Remboursements de cotisations - séjour de courte durée	36.8	26.8	10.0	37.3
Frais d'administration de l'organe de compensation AC	48.2	44.1	4.1	9.3
Frais d'administration des caisses AVS et CC	16.4	15.8	0.6	3.8
Frais d'administration des caisses de chômage	138.2	142.0	-3.8	-2.7
Frais d'administration des ORP/LMMT/ACT	389.0	406.8	-17.8	-4.4
Intérêts débiteurs	120.4	68.5	51.9	75.8
Charges diverses	2.9	2.9	0.0	0.0
Dépenses hors de la période	16.1	12.3	3.8	30.9
Résultat	21.5	-1054.3	1075.8	-102.0

a Indemnité journalière MMT incluse.

b Parts employeurs et employés.

c Parts employeurs uniquement.

Source: SECO / La Vie économique